



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 2 mai 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

EARL aux LOUPS

120 a, rue du Moulin

Affaire suivie par **Pascal ANDRES**

pascal.andres@moselle.gouv.fr

03 87 28 33 42

57590 LUCY

A l'attention de Monsieur Pierre BARBIER

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de drainage agricole sur la commune de LUCY.
Accord immédiat.

Réf :

P.J : 1 récépissé de déclaration

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de drainage agricole sur la commune de LUCY.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **24 avril 2018**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2018-00180**
- Dossier réalisé par : **La Chambre d'Agriculture de la Moselle**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet sur la forme et régulier sur le fond au titre de la loi sur l'eau.

Vous trouverez ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative ».

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**